

ADMISSIONS

**PAYSAGISTE
CONCEPTEUR**





PAYSAGISTE CONCEPTEUR UNE FORMATION DE L'INSA CENTRE VAL DE LOIRE

L'École de la nature et du paysage, INSA Centre Val de Loire, prépare des élèves de tous horizons à la transformation spatiale de nos espaces de vie. Située à Blois, elle forme en cinq ans des paysagistes-concepteurs, et délivre le diplôme d'État de paysagiste avec un grade de master. Croisant de nombreux champs disciplinaires, cette formation œuvre entre la création et de solides connaissances scientifiques, notamment grâce aux sciences du vivant.

L'école s'appuie sur une équipe pédagogique engagée, dont les membres viennent d'horizons très différents, où chacun écoute l'autre avec beaucoup de respect : des plasticiens, sculpteurs, scientifiques, dessinateurs, peintres, écologues, géographes, philosophes, historiens, concepteurs, architectes, paysagistes, urbanistes, hydrologues, spécialistes de la lumière, du son, des politiques publiques. La richesse de ces croisements, que les élèves vivent au quotidien, trouve son expression dans le projet de paysage. L'école est très attachée aux lieux, à l'incarnation des problèmes travaillés, à la rencontre avec la réalité. Les sujets d'atelier sont choisis en partenariat avec des personnes extérieures à l'école, élus, techniciens, associations, scientifiques, afin d'ancrer les apprentissages dans les tensions réelles qui se tissent autour de l'école : les élèves sont en relation avec le reste du monde.

Le premier cycle, d'une durée de deux ans, est un champ d'exploration pour les élèves. Les enseignements de représentation offrent des expériences, travaillent l'expression, et l'élève comprend en développant ses propres expérimentations. Les enseignements scientifiques abordent les milieux vivants dans leur complexité : botanique, pédologie, topographie, géographie, écologie. Les stages confirment la rencontre avec le monde vivant, notamment le monde végétal. Les élèves apprennent à voir dans l'espace et à le représenter, par les enseignements de géométrie descriptive et de dessin. Ils explorent les gestes du concepteur en atelier d'initiation au projet de paysage.

Le deuxième cycle développe les pratiques du projet de paysage en intégrant davantage la complexité des espaces sur lesquels les paysagistes réfléchissent. Le cycle DEP comprend deux années de cours à l'école et une année de diplôme spécifique. En première année de DEP, l'échelle urbaine devient le sujet. L'ensemble des enseignements concourent à sa définition, sa perception, sa connaissance. La démarche de projet de paysage s'appuie sur les apports de l'ingénierie afin de construire des réponses ouvertes à l'évolution des lieux urbains. En deuxième année de DEP, les élèves travaillent sur le grand paysage, la pensée territoriale, les régions de vie. Ce dernier changement d'échelle, qui entraîne les élèves vers de plus vastes espaces, encourage un nouveau saut dans le temps. En traçant les trajectoires longues des paysages que nous connaissons, l'école ouvre les vastes champs de l'imagination et de la prospective tout en intégrant les grands défis auxquels nos sociétés sont confrontées : le changement climatique, les questions énergétiques, la délocalisation de l'alimentation, les nouvelles pratiques de mobilité, l'érosion des sols et la dégradation rapide de la biodiversité, l'aggravation des inégalités économiques et sociales, les risques de marginalisation, le partage démocratique de l'exercice du pouvoir.

Lors de sa cinquième et dernière année, l'élève réalise un projet de fin d'études. Il choisit une problématique et un site d'étude. Achevant la synthèse de ses enseignements dans cette nouvelle expérience longue, il a l'occasion d'approfondir des envies personnelles, de travailler des outils spécifiques, d'expérimenter des pratiques, d'organiser des rencontres et des apprentissages singuliers. Les élèves sont particulièrement attentifs, lors de leur enquête, à la singularité des lieux, des habitants, des milieux, des acteurs locaux, et à la manière de la restituer.

Les élèves réalisent plusieurs stages pendant ce deuxième cycle, autant d'expériences différenciées, à l'image de la diversité du métier de paysagiste: en amont de l'action, dans les agences de conception, dans des lieux de réalisation et de chantier, dans l'accompagnement et la médiation des projets, auprès des commanditaires... Par la diversité des possibilités (trois stages en DEP), l'élève peut également faire des détours par des expériences professionnelles qui le conforteront ou non dans ses perspectives futures.

Dans un souci d'alléger le texte et sans aucune discrimination de genre l'emploi du genre masculin est utilisé à titre épicène.

Légendes des photographies : séminaire « inventons nos vies bas carbone » en 1^{ère} année, enseignants devant les stands des élèves lors des jurys semestriels, sortie terrain en cours de géographie, visite de site en atelier de projet de 3^e année, voyage interdisciplinaire métropolitain en 3^e année, voyage interdisciplinaire métropolitain en 3^e année.





DEVENIR PAYSAGISTE CONCEPTEUR

Les exercices de projet de paysage sont au cœur du processus d'apprentissage du paysagiste concepteur. Cet apprentissage s'acquiert grâce à la synthèse des enseignements techniques, scientifiques et plastiques. Cette démarche se nourrit et s'enrichit tout au long des cinq années de formation par une confrontation à des problématiques de plus en plus complexes, mais aussi par le mouvement personnel de l'élève.

Le projet de paysage

Territoire habité, représenté, cultivé et aménagé, le paysage est en mouvement, en devenir, en projet. A partir d'intuitions et de l'analyse fine d'un site, l'élève doit acquérir de la méthode dans le diagnostic, jusqu'à la définition d'enjeux et d'objectifs qui mènent au dessin des projets spatiaux pensés dans le temps.

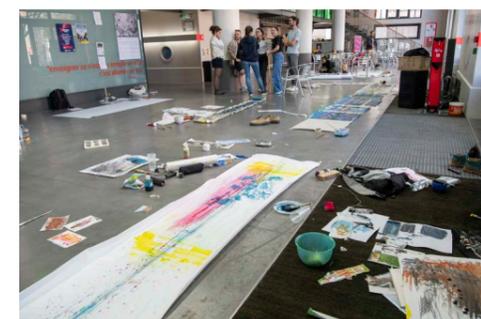
Les projets partent souvent d'un site et d'un questionnement réel ou réaliste. L'élève esquisse une solution dont il développe l'écriture spatiale et dont il détaille la mise en œuvre. Il accompagne sa réception auprès du public.

Certains sujets sont réalisés dans le cadre de partenariats avec des collectivités territoriales ou des entreprises. En cinquième année, l'élève choisit un site et un sujet qui deviendra son Travail de Fin d'Études. Une dernière année d'étude riche d'expérimentations et d'émancipation permet à l'élève de développer une chemin propre, particulièrement utile pour entrer dans la vie professionnelle avec sérénité et personnalité.



Les arts plastiques et la représentation

La maîtrise d'un langage plastique personnel, par l'observation du réel et sa représentation à travers différentes techniques et sur différents supports, forme des gestes du concepteur et concourt à l'émergence du projet de paysage. La composition plastique, le cadrage, la mise en scène et la mise en page sont des préoccupations permanentes.



Les sciences du vivant

La pratique paysagiste nécessite une solide connaissance du vivant, pour lire, comprendre et analyser les paysages rencontrés. Ces connaissances sont apportées par la biologie végétale, l'écologie, la botanique, les sciences du sol, l'hydrologie, par de nombreuses observations sur le terrain et les gestes pratiqués en stage.

L'ingénierie du projet de paysage et sa mise en œuvre

Les sciences de l'ingénierie en projet de paysage regroupent les enseignements nécessaires à la mise en œuvre du projet de paysage, leur maîtrise devant avant tout nourrir et servir la conception du projet et surtout ne pas se limiter à l'application de recettes normatives. Ces enseignements comprennent des aspects très divers qui touchent aussi bien les Voiries et Réseaux Divers (VRD), que l'hydrologie urbaine, la mise en œuvre de végétaux ou l'ambiance acoustique et lumineuse d'un projet de paysage.

Les sciences humaines et sociales

L'élève se construit une solide culture générale de la manière dont les populations habitent les lieux, à travers des enseignements d'histoire, de géographie, de droit, de politiques territoriales. Au-delà de connaissances fondamentales pour mieux

appréhender un site, les perspectives critiques, aussi bien sur des sources, des discours que des pratiques, sont largement déployées afin de confronter idées et points de vue différents, voire divergents.

Les stages

Les stages représentent une durée de 11 mois minimum sur les 5 ans de formation (cycle préparatoire + DEP).

Durant les deux premières années, les stages sont dits « pratiques ». D'une durée de 8 semaines chacun, ils se déroulent en France ou à l'étranger dans des jardins botaniques, pépinières ou jardins remarquables. Ils ont pour but de familiariser l'élève avec les végétaux, leur production et leur entretien.

Les stages des deux premières années du cursus DEP ont des durées de 8 et 10 semaines minimum. Ces deux stages doivent s'effectuer du côté de la maîtrise d'œuvre (agences d'architectes, de paysagistes, d'urbanistes) et du côté de la maîtrise d'ouvrage (organismes publics, communautés d'agglomération, services techniques de villes, CAUE, etc.).

Le stage de dernière année (DEP3), de 10 semaines minimum, permet à l'élève de finaliser son projet professionnel, à l'issue de son TFE et avant de quitter la formation.

Le Travail de Fin d'Études

Au cours de la 3^e et dernière année du cursus DEP, les élèves développent leur travail de fin d'études, encadrés par des enseignants et accompagnés par des professionnels liés aux questions de paysage. Quelques exemples de sujets abordés ces dernières années :

- Apei huec (après l'incendie) : accompagner la résurgence du commun de la forêt usagère à La Teste-de-Buch.
- L'eau de la plaine au marais, imaginer la « bassine » et son commun.
- Bouversements et métamorphoses de la montagne du loisir. La station de Tignes dans le nouveau régime climatique.
- Après le chlordécone, prendre soin des mémoires de Capesterre : du jardin créole au projet de paysage.
- Liens terre-mer en baie de Morlaix : le péril invisible du paysage sous-marin, levier d'action sur les agro-paysages.

www.ecole-nature-paysage.fr/diplomes-dep/



LA MOBILITÉ INTERNATIONALE, UNE PRIORITÉ

La mobilité internationale des étudiants s'articule entre les stages et les formations académiques. Une mobilité de 8 semaines consécutives est obligatoire au cours de la scolarité pour l'obtention du diplôme. Cette mobilité étudiante est soutenue par le programme ERASMUS+ en Europe, mais également par des bourses de la Région Centre-Val de Loire et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche via les bourses AMI (Aide à la Mobilité Internationale). Les stages de deux mois, en particulier ceux de CPEP 1 et de CPEP 2, se font essentiellement à l'étranger.

S'ajoute à cela, la possibilité de suivre, en DEP 1 ou en DEP 2, une formation d'un semestre dans une université partenaire :

- Université de Montréal - Faculté d'Aménagement (Canada)
- Victoria University of Wellington - Faculty of Architecture (Nouvelle Zélande)
- University College Dublin - School of Architecture (Irlande)
- Amsterdam University of the Arts - Academy of Architecture (Pays-Bas)
- University of Genova - Faculty of Architecture (Italie)
- University of Agronomic Science and Veterinary Medicine of Bucharest ; Landscaping, Biodiversity and Ornamental Horticulture Department (Roumanie)

L'École de la nature et du paysage est membre du réseau ECLAS (European Council of Landscape Architecture Schools) et participe aux ateliers et activités organisés par le réseau LE:NOTRE (Landscape Education : New Opportunities for Teaching and Research in Europe).

Son programme de formation a fait l'objet d'une habilitation (2025-2030) par l'IFLA Europe (International Federation of Landscape Architects).

UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET UN LIEU D'APPRENTISSAGE

L'équipe pédagogique d'une quarantaine d'enseignants est formée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants associés (professionnels en activité chargés d'enseignement) et d'enseignants vacataires.

La majorité des enseignants-chercheurs développent leurs activités de recherche au sein de l'UMR-CITERES (Cités, TERRitoires, Environnement et Sociétés) dépendant de l'Université de Tours.

La Chocolaterie abrite cinq vastes ateliers, pour chaque promotion, des salles de cours,

une salle de conférence, un studio radio, une salle maquette, des parcelles expérimentales en écologie urbaine, deux laboratoires informatiques et une salle d'édition, un laboratoire de recherche, un grand hall qui accueille régulièrement des expositions et une cafétéria. Une bibliothèque, située sur le campus, propose 8 000 références dont le catalogue complet est consultable en ligne.

La formation développe de nombreux partenariats avec des structures d'apprentissage, des pratiques ou encore des associations locales.



UN DOUBLE DIPLÔME

L'École d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est et l'École de la nature et du paysage, ont développé ensemble un programme d'enseignement, en 7 ans, qui offre à leurs étudiants, selon un parcours aménagé, d'obtenir à la fois le diplôme d'État de paysagiste délivré par l'INSA Centre Val de Loire et le diplôme d'État d'architecte délivré par l'École d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est.

Ce double diplôme incarne la volonté de nos établissements de relever le défi d'engager les villes et les territoires dans des réponses concrètes aux impératifs de la transition écologique en formant à de nouveaux métiers les plus transversaux possible.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les défis du changement climatique, de la transition politique et écologique des territoires, du maintien de la biodiversité et de l'amélioration du cadre de vie pour les habitants, réclament des professionnels de haut niveau aux compétences reconnues, généralistes et transversales.

En maîtrise d'œuvre, les paysagistes concepteurs (en tant que salariés ou professionnels libéraux) ont des fonctions d'analyse, de conception et de conseil au sein d'agences de paysage ou d'équipes pluridisciplinaires composées de paysagistes, d'architectes, d'urbanistes, d'écologues ou de spécialités scientifiques.

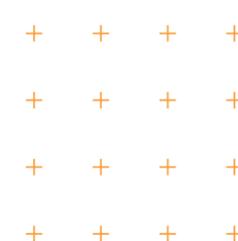
En maîtrise d'ouvrage, les paysagistes concepteurs peuvent intégrer la fonction publique d'État ou territoriale au sein de collectivités, sur des postes de conception et de planification, avec des fonctions d'encadrement.

Les paysagistes sont de plus en plus amenés à coordonner et accompagner des projets spatiaux impliquant de nombreux acteurs, tant civils que professionnels. Leur rôle transversal est de plus en plus nécessaire dans le processus de la fabrique de la ville et des territoires. La demande est très importante en France et à l'étranger et l'insertion professionnelle des élèves est facile et diversifiée.

Le diplôme d'État de paysagiste est une formation reconnue par la Fédération Française du Paysage (FFP), association regroupant les professionnels pour la promotion et valorisation de la profession de paysagiste concepteur. La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, reconnaît l'utilisation du titre de paysagiste concepteur aux titulaires du Diplôme d'Etat de Paysage (décret N° 2017 - 673 du 28 avril 2017).

UNE PUBLICATION ANNUELLE

Revue annuelle fondée en 2003, Les Cahiers de l'École de Blois associent des travaux de fin d'études de nos élèves aux contributions de praticiens, d'enseignants et d'artistes. Chaque numéro de la revue se présente comme un ouvrage thématique d'une collection au long cours ; il propose une orientation de recherche - une piste à suivre et des idées à reprendre, plutôt qu'un état des lieux du paysage.



JOURNÉE PORTES OUVERTES

SAMEDI 31 JANVIER 2026

ADMISSIONS

En cycle préparatoire aux études de paysage

Examen d'entrée avec des épreuves de dessin et d'anglais et un entretien
34 places ouvertes en 2025

En cycle menant au Diplôme d'État de Paysagiste

Concours national commun DEP

Par la voie interne pour les étudiants ayant suivi le cycle préparatoire, obtenu 120 crédits ECTS et réussi le concours
33 places ouvertes en 2025

Par la voie externe pour les étudiants ayant un diplôme national (ou dispense) valant 120 crédits ECTS, et ayant réussi le concours suivant classement et vœux
6 places ouvertes en 2025

Par l'admission sur titre en DEP2 pour les étudiants ayant 180 crédits ECTS ayant déposé un dossier examiné par le jury national commun et selon classement
2 places ouvertes en 2025

Informations complémentaires :

tél : 02 54 55 86 99

mail : contact-enp@insa-cvl.fr

www.ecole-nature-paysage.fr

